



**ALLOCUTION DE M. ANDRÉ ANTOINE,
PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE WALLONIE**

À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE
DES FÊTES DE WALLONIE 2015

ALLOCUTION DE M. ANDRÉ ANTOINE, PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE WALLONIE

À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE
DES FÊTES DE WALLONIE 2015

Chers collègues Présidents d'assemblée,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres-Présidents,
Madame la Ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Secrétaire général de la Maison de Sa Majesté le Roi,

Chers collègues mandataires,
Chers amis de Wallonie ou d'ailleurs, toutes et tous en vos titres, qualités et responsabilités,

Bienvenue à tous,
Herzlich willkommen an Alle,
Hartelijk welkom,

Soyez, toutes et tous les bienvenus en ce magnifique théâtre royal de Namur : monument au destin éclectique.

Chacun sait que des artistes célèbres en arpentent les planches depuis près de deux siècles. Mais ce que l'on sait moins, c'est que ce lieu de culture est aussi un lieu d'histoire. Les travées que nous venons d'emprunter ont en mémoire les pas et les chuchotements de quelques centaines de congressistes

wallons. Peu important nos sensibilités. Nous ne pouvons ignorer que c'est ici qu'une page fondatrice de la démocratie wallonne s'est écrite en 1947.

Et puisque la démocratie wallonne est aujourd'hui à l'honneur, n'oublions pas qu'elle vit à travers ceux qui l'animent. Mes premiers mots s'adressent à la mémoire de notre collègue Véronique Cornet, qui vient de nous quitter au terme d'une longue maladie. Je tiens à rendre hommage à cette femme courageuse qui savait allier la gentillesse, l'intelligence et une franchise désarçonnante.

Mesdames, Messieurs, la démocratie ne repose pas seulement sur la confiance des citoyens en leurs élus. Elle repose aussi sur leur participation directe aux affaires publiques.

Et de fait, les Wallons attendent de pouvoir s'exprimer autrement que par les seules urnes. Cette attente, l'assemblée wallonne vient de la rencontrer en devenant le « Parlement de Wallonie », c'est-à-dire le Parlement de tous les Wallons. Les pétitions électroniques mais aussi les consultations publiques sur différents projets érigent désormais nos concitoyens en véritables acteurs publics. Cette évolution inédite honore notre institution à l'occasion de son double anniversaire : 35 ans depuis la mise en place du premier Conseil régional wallon et 20 ans d'élection directe des Députés wallons.

Madame la Ministre des Relations internationales, puis-je vous confier que la métamorphose de notre assemblée s'est largement inspirée du système parlementaire québécois. Il est vrai que les affinités naturelles et historiques, entre le Québec et la Wallonie, ne sont pas étrangères à ce mimétisme démocratique.

Bref, vous êtes ici chez vous. D'autant plus que le peuple québécois a des racines ici-même. Une petite municipalité

de votre « Belle Province » rappelle que, voici 150 ans - pour paraphraser Yves Duteil -, une bulle de Wallonie s'est exportée au nord d'un continent. Cette municipalité s'appelle comme la capitale de la Wallonie, Namur.

Chère Madame Saint-Pierre, malgré les milliers de kilomètres qui séparent le confluent « Sambre et Meuse » de l'estuaire du Saint-Laurent, le monde est en vérité un village, au sein duquel la compréhension et l'ouverture sont essentiels. Les relations entre le Québec et la Wallonie en sont la preuve vivante.

Et cette exigence d'ouverture donne tout son sens au statut de Parlement national, que nous a conféré le Traité de Lisbonne. Notre assemblée doit donc s'investir pleinement dans les questions internationales et européennes. D'autant que l'Europe n'est pas au mieux de sa forme.

Cette Europe, pourtant si évidente pour les plus jeunes, a du mal à faire cause commune pour créer les conditions du développement et de l'équité.

L'Europe agricole souffre. La fin des quotas laitiers plonge le monde rural dans l'inconnu, alors même que l'agriculture est une des politiques les plus intégrées à l'échelle de l'Union. Si cette Europe - fondée sur l'équilibre économique - veut éviter de pénaliser gravement des milliers d'exploitants, elle doit impérativement restaurer une régulation de l'offre.

Mais ce n'est pas tout. La phobie des déficits publics conduit l'Europe à confondre les dettes de fonctionnement et le financement des investissements. Elle prive ainsi les états membres de la possibilité de développer leurs infrastructures publiques et de diversifier leurs services collectifs. Je veux en appeler au bon sens des autorités européennes. La construction d'écoles, de maisons de repos ou encore d'hôpitaux doit pouvoir se financer et s'amortir sur de longues périodes, et non pas en

une seule année. Ainsi, une liste d'investissements prioritaires devrait être adoptée par l'Europe, moyennant autorisation systématique d'un régulateur, de manière à favoriser le retour de l'investissement public là où il s'impose.

Et puis l'Europe du Traité de Rome, qui a grandi au nom de la paix, du progrès et de la prospérité, semble avoir perdu la mémoire. N'oublions pas l'exil de milliers d'hommes et de femmes – nos parents, nos grands-parents – qui ont fui leur foyer pour échapper à la guerre. Je ne pourrais mieux m'exprimer que Jean-Claude Juncker à ce sujet lorsqu'il déclare :

« Nous, Européens, devons nous souvenir que l'Europe est un continent où presque chacun a, un jour, été un réfugié ».

Quand des milliers d'êtres humains fuient la persécution, les états membres ne peuvent fuir leurs responsabilités.

Nous devons résolument faire mentir l'empereur Hadrien, lorsque, sous la plume de Yourcenar, il se résigne à croire que *« dans tout combat entre le fanatisme et le sens commun, ce dernier a rarement le dessus »*. Je veux croire que l'avenir inversera cette assertion et que « les bonnes consciences embarrassées » céderont la place à une vraie générosité.

Au risque de paraître provocateur, le courage politique a parfois besoin de l'insolence des mots pour bousculer l'indolence des actes.

Certes, l'afflux de réfugiés met à l'épreuve le devoir de cohésion, de responsabilité partagée et de solidarité des états membres. Mais ce devoir de cohésion vaut aussi pour notre pays. A travers une concertation nationale, la Belgique doit relever le défi humanitaire le plus poignant que l'Europe ait connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Et chaque niveau de pouvoir doit y prendre sa part : depuis l'accueil des réfugiés à charge de l'Etat fédéral jusqu'à la cohabitation harmonieuse dans nos communes, en passant par les entités

fédérées qui doivent aider les réfugiés à s'intégrer, notamment en maîtrisant une de nos langues nationales.

Indépendamment de cette douloureuse question des Réfugiés, les Régions et les Communautés disposent aujourd'hui des leviers nécessaires pour influencer leur destin. Mais, pour autant, le fédéralisme ne doit pas être celui de la soumission ou de l'opposition. Nous devons privilégier un fédéralisme de solutions. L'Etat fédéral et les entités fédérées ont des responsabilités conjointes, sinon indissociables, tant pour le développement économique que pour la solidarité interpersonnelle.

Cette exigence de loyauté est, par ailleurs, particulièrement cruciale pour l'avenir de nos communes. En effet, on attend de nos municipalités qu'elles activent les leviers essentiels de la sécurité, de la qualité de vie et de la solidarité avec les plus démunis. C'est pourquoi elles doivent avoir la garantie de neutralité financière face à toutes les décisions prises aux différents niveaux de pouvoir. Malheureusement, à ce jour, neutralité ne rime pas avec réalité.

Et de fait :

- Un tiers des chômeurs se tournent vers les CPAS, suite aux exclusions du chômage
- Les communes continuent de financer dans une très large mesure les zones de secours alors même que la loi de 2007 prévoit un financement à parts égales avec l'Etat fédéral.

Monsieur le Premier-Ministre, en votre qualité de Bourgmestre, je ne doute pas que vous entendrez l'appel pressant de vos collègues.

Enfin, nos Régions sont subordonnées aussi à certains choix du niveau fédéral. J'en veux pour preuve l'analyse alarmante du Conseil wallon de la fiscalité et des finances qui estime l'impact du « tax shift » à près de 300 millions d'euros. Il est indéniable que cette conséquence budgétaire est de nature à peser sur le redéploiement économique de la Wallonie. Raison pour laquelle nous devons clarifier l'impact réel de cette réforme et, le cas échéant, en organiser la juste compensation.

Il y va ni plus ni moins de la consolidation de la « Maison Belgique » et des conditions de la croissance économique, au nord comme au sud du pays.

Certes, étrangement, oser parler de croissance économique semble devenir politiquement incorrect, voire intellectuellement périmé. A en croire des économistes en vogue, comme Thomas Piketty et Daniel Cohen, la croissance serait un accident de l'Histoire. Pire, la promesse d'une croissance indéfinie serait devenue vaine.

Peu importent les arguments de ces économistes. Ce qui est certain, c'est que le syndrome de Cassandre n'engendre pas la prospérité. En vérité, il y a au moins un paramètre important sur lequel nous devons fonder tous nos espoirs pour renouer avec la création de richesses et d'emplois. C'est l'innovation ! 850 millions d'euros, soit 30% du budget pluriannuel du Plan Marshall 4.0 sont destinés à soutenir la recherche, notamment au sein des pôles de compétitivité.

Et nous le savons, demain, nous devons faire mieux !

Les révolutions industrielles ont toutes porté en germe, souvent de manière inconsciente, les clés de la croissance. Gageons que la révolution numérique, ou celle des sciences du vivant, se révéleront aussi vertueuses pour notre avenir.

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,
Liebe freunde,
Beste vrienden,

Je veux conclure sur un défi qui conditionne l'intégrité de notre modèle de société et des valeurs qui le sous-tendent. C'est le vieillissement de notre population. Au cours des 20 dernières années, l'indice qui le caractérise a augmenté de 17% en Wallonie. Certes, cette question nous renvoie d'abord au financement des retraites. Mais elle soulève aussi le problème de la qualité de vie et de la place des aînés dans notre société. Raison pour laquelle je veux me réjouir devant vous de la mise en œuvre d'une assurance dépendance en Wallonie, à même de soutenir le maintien à domicile de seniors aux côtés de leurs proches.

D'aucuns me qualifieront peut-être d'utopiste. Mais je crois profondément à l'harmonie d'une société dans laquelle l'expérience, la connaissance et la sagesse des aînés donnent une valeur ajoutée à l'enthousiasme de la jeunesse.

Pour former ce que Jacques Attali appelle dans sa « brève histoire de l'avenir » l'intelligence collective.

Le poète Paul Eluard disait que vieillir, c'est organiser sa jeunesse au fil des ans. Et de fait, l'allongement de la vie, c'est du temps gagné pour vivre des jours heureux et épanouissants. Mais ces jours heureux gagnés sur le temps sont aussi une opportunité pour témoigner et pour conseiller les jeunes générations.

C'est sur cette Wallonie du cœur et de la raison que nous devons compter pour offrir un avenir meilleur à tous les Wallons.

Vive la Wallonie !



PARLEMENT DE WALLONIE

Square Arthur Masson 6 - 5012 Namur

+32 (0) 81 23 10 36

courriel@parlement-wallonie.be

www.parlement-wallonie.be